

L'ÉQUIPE

Président : Olivier COLIN

Directeur : Nicolas RIEDEL

Assistante de direction : Céline PALLUY

Administrateur : Patrick WEILER

Chargée d'administration : Catherine LIRHANTZ

Chargé de mission politiques publiques et emploi : Léo ANSELME

Chargée de mission économie et législation du spectacle : Ludivine DUCROT

Chargée de mission développement professionnel : Delphine TOURNAYRE

Chargée de l'information / ressources : Marie COSTE

Chargée de communication : Laetitia MISTRETTA

EN 2014, NOUS AVONS MENE NOS ACTIONS EN COLLABORATION AVEC

CRESS SNSP Ubifrance
SMA Tagada Tsoin Tsoin SYNDEAC Le Maillon
FEPPRA GRAC **JAZZ(S)RA** GRAL
Accord Majeur Groupe des 20 Festival Les Détours de Babel
CND CMB, médecine et santé au travail SYNAVI Rhône-Alpes
Profedim **POLE EMPLOI SPECTACLE** La Rampe
APEJS Fédération des Arts de la Rue Rhône-Alpes Bureau Export
FEVIS Science Po Lyon
Syndicat des Cirques et des Compagnies de création
CMTRA Réditec

184 ADHÉRENTS

AADN, ADDACRA - ASSOCIATION DES DAC DE RHÔNE-ALPES, APRTSV / REDITEC, CD1D, FEDERATION DES ARTS DE LA RUE RHÔNE-ALPES, FEPPRA, GRADA, GRAL (GROUPEMENT RÉGIONAL SALLES MUSIQUES ACTUELLES), JAZZ(S) RA, LE MAILLON/FÉDÉRATION RHÔNE-ALPES DU CHAÏNON/FNTAV, LES PETITES SCENES DE RHONE ALPES, SFA-CGT (SYNDICAT FRANÇAIS DES ARTISTES), SYNAVI RHONE-ALPES, SYNDICAT DU CIRQUE DE CREATION, TAGADA TSOIN TSOIN, APEJS, ASS. ARTS EN SCENE, CEFEDEM, CENTRE DE LA VOIX RHONE-ALPES, CENTRE FACTORY, CFMI, CRD DE VALENCE ROMANS SUD RHONE-ALPES, CRR D'ANNECY, CRR DE LYON, CRR SAINT ETIENNE VILLE DE SAINT-ETIENNE, GEIQ THEATRE, GRIM-EDIF SARL, IUT LYON 3 - SCOLARITÉ DUT GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE, MOMELUDIES, STUDIO M LYON, ADDIM DE L'AIN, MAIRIE D'ANNEMASSE, MAIRIE DE FRANCHEVILLE-REGIE CULTURELLE FORT DU BRUISSIN, MAIRIE DE GIVORS, MAIRIE DE MONTELMAR, MAIRIE DE SAINT-GENIS LAVAL, MAIRIE D'OULLINS, ASS. MAISON DU TOURISME D'AIME/MACOT-LAPLAGNE, ASSOCIATION AU-DELA DU TEMPS, CLUSTER CULTURE ET COOPERATION, HF RHONE-ALPES, JOURNAL MINIZOU, ADIPAC, AL CODA, AMCB, AMD PROD., ARDEMUSE, ARFI, ARTIME COMPAGNIE, ARTY FARTY, ASS. ADACA ARCHIPEL, ASSOCIATION CHILOE, ASSOCIATION DE GESTION DE LA SMAC 07, ASSOCIATION HOTEL EUROPA / GOLEM THEATRE, ASSOCIATION L'ATEUCHUS, ASSOCIATION MUSIQUES AMPLIFIEES / LE BRISE GLACE, ASSOCIATION REGARDS ET MOUVEMENTS/HOSTELLERIE DE PONTEMPEYRAT, ATELIER BONNETAILLE, ATHOS PRODUCTIONS, BUREAU EPHEMERE, BUROKULTUR, CCNR, CCO JP LACHAIZE, CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE D'AMBRONAY, CENTRE CULTUREL/THEATRE DE VILLEFRANCHE, CENTRE INTERNATIONAL DES MUSIQUES NOMADES/LES DETOURS DE BABEL, C'EST PAS DES MANIERES, COIN COIN PRODUCTIONS, COLLECTIF OHM'ART, COMPAGNIE CASSANDRE, COMPAGNIE COLLAPSE, COMPAGNIE DE LA CORDONNERIE, COMPAGNIE DES ARTS DU SPECTACLE, COMPAGNIE DU REVE, COMPAGNIE KAT'CHACA, COMPAGNIE LA BARAKA, COMPAGNIE L'OPERA THEATRE, COMPAGNIE PREMIER ACTE, COMPAGNIE PROPOS (DENIS PLASSARD), COMPAGNIE THEATRE DU GRABUGE, COMPAGNIE VIREVOLT, CREARC, CUIVRES DIFFUSION, CULTURE NEXT SAS, DELICES DADA, ESPACE ROBERT-RAMEAUX VILLE DE BELLEY, GAME, GIE HORTUS DEVELOPPEMENT, GRAME CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE, JARRING EFFECTS LABEL, KOMPLEXKAPHARNAUM ASSOCIATION EUREKA, KUMULUS, LA CIGALE, LA CLINQUAILLE, LA COMEDIE DE SAINT-ETIENNE, LA COMPAGNIE DU GLOBE, LA CORDONNERIE, LA FABRIQUE DES PETITES UTOPIES, LA MOUCHE, LA MOUETTE THEATRE NOMADE, LA TERRE EST RONDE, LA TRIBUT DU VERBE, LA TRUFFE ET LES OREILLES - LA TANNERIE, L'ALBUM - ABC DANSE, L'AMPHITHEATRE, LE BADA, LE FIL, LE GRAND MANITOU, LE PATADOME THEATRE, LE PERISCOPE, LE POLARIS, LE TRAIN THEATRE VALENCE AGGLO, LES 3 POINTS DE SUSPENSION, LES ABATTOIRS, LES AMIS DU QUATUOR DEBUSSY, LES GRANDS CONCERTS, LES NOUVELLES SUBSISTANCE, LES TRANSFORMATEURS, L'ESTUAIRE, LITECOX, MARCHÉ GARE - MJC PERRACHE, METIOLA PRODUCTIONS, MJC DE VILLEURBANNE, MUSICA NOVA, OPERA DE LYON, OPERA THEATRE DE SAINT-ETIENNE, POLE MUSICAL D'INNOVATION / FESTIVAL ROCKTAMBOULE, POLYSONNANCE, SCENE 7, STELA, THEATRE DE VENISSIEUX, THEATRE DU PARC, THEATRE LIBRE, ULTIMAE, UNITED MEGAPHONE, VILLA GILLET, XLR PROJET.
ET 40 ADHÉSIONS INDIVIDUELLES...

**RAPPORT
D'ACTIVITE**

SYNTHESE

2014

L'année 2014 aura été une année riche pour la Nacre, tant en terme de gouvernance associative que de réappropriation par les acteurs rhônalpins des enjeux de notre structure.

2014 nous aura permis de consolider, de développer et de pérenniser nos activités, ainsi que nos modalités d'intervention.

Cette nouvelle dynamique qui s'est amorcée en 2013 fait suite à une longue période d'incertitudes (même si certaines demeurent toujours aujourd'hui). Le Président de la Nacre précisait récemment dans la Lettre du spectacle que «la mobilisation des professionnels régionaux et l'élaboration d'un plan d'activité ont permis de conserver un soutien de la DRAC (...) auquel s'ajoute l'apport de la Région¹».

Ce travail, mené avec nos partenaires publics (Région Rhône-Alpes et DRAC) ainsi qu'avec les acteurs professionnels (syndicats, fédérations, réseaux, compagnies, lieux, collectivités, associations...), nous a permis de démultiplier nos activités sur les territoires.

De nombreuses actions portant sur diverses problématiques ont été menées sur tout le territoire rhônalpin :

- Le renouveau des musiques classiques et contemporaines à Echirolles,
- Les SIEG (Services d'Intérêt Economique Général) à Villeurbanne,
- Comprendre l'Europe de la culture pour développer ses projets à Chambéry,
- Les conventions collectives du spectacle vivant à Portes-lès-Valence,
- Financer et développer sa mobilité européenne et internationale à Saint-Etienne,
- D'autres financements sont-ils possibles pour le spectacle vivant ? à Fontaine,
- Forum emploi Haute-Savoie à Annecy,
- Les bureaux d'accompagnement au BIS de Nantes et à Paris...

Par ailleurs, nous accompagnons depuis mai 2014 les syndicats, réseaux et fédérations du spectacle vivant dans un processus de concertation qui doit aboutir en mai 2015 à une large restitution des travaux entrepris.

Pour autant, pour les différents acteurs du monde du spectacle, la nouvelle séquence ouverte courant 2014 est porteuse de défis, de nouveaux enjeux et de remises en cause, que ce soit au niveau de

l'emploi, de la mobilité, de la création ou du territoire... **de nombreux changements sont à l'œuvre :**

- **La réforme territoriale en cours** (MAPTAM, carte des régions, loi NOTRe) va bouleverser en profondeur les territoires et les liens entre les acteurs du spectacle et les collectivités territoriales,
- **Les nouveaux accords Unedic,**
- **Les programmes européens** « Europe creative »,
- **L'impact de la dette publique** sur les aides apportées par l'Etat et les collectivités territoriales.
- ...

Dès mars 2014, lors de la dernière assemblée générale, nous avons travaillé avec les adhérents pour redéfinir nos modalités de coopération et les thématiques qu'ils souhaitaient voir approfondir.

Grâce à la concertation régionale qu'ils ont initiée et aux problématiques qu'ils y ont soulevées, nous avons pu acter les forts enjeux et attentes de notre secteur. **Cette vision collective, ce mode de coopération et de dialogue doivent se poursuivre, et la Nacre doit faciliter et contribuer à ces échanges.**

Nous pouvons nous appuyer en cela sur les réflexions et les pistes proposées par Jean-Michel Lucas (alias Doc Kasimir Bisou) lorsqu'il fait référence au Décret-Loi Belge du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels² qui détermine le principe de leur action. Les valeurs énoncées, La Nacre peut s'en emparer pour porter et défendre les actions qu'elle souhaite mener à bien :

« 1 - *augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives.*

2 - *chercher à associer les opérateurs culturels d'un territoire à la conception et à la conduite d'un projet d'action culturelle de moyen et long terme.*

3 - *s'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.* »

En résonance à ces propos, je prendrai donc à mon compte cette phrase de Saint Exupéry «... pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

C'est tous ensemble que nous pourrons continuer à faire vivre ce projet.

Nicolas Riedel
Directeur de la Nacre

¹ La Lettre du spectacle, 6 février 2015.

² www.centresculturels.cfwb.be - rubrique « Législation » : Décret du 21 novembre 2013 relatifs aux Centres culturels.

SOMMAIRE

2

Edito

3

Gouvernance

4

Etre le centre de ressources des professionnels du spectacle vivant

6

Accompagner les acteurs, les entreprises et les collectivités

10

Accompagner le dialogue interprofessionnel

\ GOUVERNANCE

La Nacre, association loi 1901, est structurée en 6 collèges représentant l'ensemble des acteurs du spectacle vivant en région. Les représentants élus de chaque collège constituent le Conseil d'administration. Ce dernier élit le bureau de l'association.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\ COLLEGE 1

Au titre des réseaux et organisations professionnelles comprend les réseaux et fédérations d'acteurs, les organisations professionnelles et syndicales.

\ COLLEGE 2

Au titre du secteur de l'enseignement et de l'éducation artistique comprend les établissements d'enseignement artistique, les structures d'enseignement supérieur, les associations favorisant le développement des pratiques artistiques et de l'éducation artistique et culturelle.

\ COLLEGE 3

Au titre des organismes et acteurs publics territoriaux comprend les collectivités territoriales, les établissements publics, les associations d'appui aux acteurs territoriaux, aux élus et aux techniciens des collectivités.

\ COLLEGE 4

Au titre des autres organismes intersectoriels comprend les associations ou organismes dont l'objet de travail est transversal aux problématiques du secteur artistique et culturel (développement durable, ESS, égalité hommes/femmes, médiation, Europe, mécénat, entrepreneuriat, éducation populaire...).

\ COLLEGE 5

Au titre des structures et acteurs artistiques et culturels « personnes morales » comprend l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ artistique et culturel, compagnies et équipes artistiques, lieux de production, de création et de diffusion, labels, structures d'accompagnement...

\ COLLEGE 6

Au titre des acteurs artistiques et culturels « personnes physiques » comprend les personnes physiques menant des activités professionnelles dans le champ artistique et culturel (universitaire, artiste, technicien, juriste, enseignant, élu, technicien territorial...)

- **Olivier Colin** - GRAL
Groupement Régional des Salles de Musiques actuelles
- **Vincent Bady** - Synavi
Syndicat National des Arts Vivants
- **Blandine Bardonnnet** - adDACra
Association des DAC de Rhône-Alpes
- **Marie-Irma Kramer** - Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes
- **David Michelis** - SCC
Syndicat des cirques et compagnies de création
- **Eric Petrotto** - CD1D
Fédération de labels indépendants

- **Boris Numa Damestoy** - Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne
- **Frédéric Grivolat** - GRIM-EDIF
- **François Journet** - CEFEDM Rhône-Alpes

- **Valérie Brujas** - Mairie de Francheville
Régie culturelle Fort du Bruissin
- **Fabienne Tirtiaux** - Mairie de Saint-Genis-Laval

- **Colin Lemaître** - Culture et Coopération
Pôle Territorial de Coopération Economique

- **Sarah Battegay** - Coin-Coin productions
- **Lennaïck Clavel** - Compagnie l'Opéra Théâtre
- **Pierre-Henri Frappat** - ARFI
Collectif de musiciens
- **Nathalie Laurent** - Compagnie Propos / Denis Plassard

- **Jean-Claude Varlet** - Administrateur de compagnie
- **Nolwenn Yzabel** - Administratrice de compagnie

\\ ETRE LE CENTRE DE RESSOURCES DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

L'information et la ressource sont au cœur des activités de La Nacre. Une veille quotidienne est menée sur des sujets d'actualité, techniques et de fond. Une attention particulière est portée à la diffusion de cette veille à travers des supports pertinents pour permettre l'accès à ces ressources pour le plus grand nombre.



\\ SITE INTERNET

www.la-nacre.org

Fréquentation du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2014

Actualités, agenda des Rendez-vous de La Nacre, annuaire du spectacle vivant, offres d'emploi, appels à projet, ressources par thématique, Espace-ressources sur l'intermittence du spectacle (30 références).

Toutes les publications sont téléchargeables sur le site.



194 566
visites



68 293
utilisateurs



706 617
pages vues

\\ LETTRES D'INFORMATION

LA LETTRE DE
L'ADMINISTRATEUR

1 148
abonnés

LA LETTRE D'INFO

5 051
abonnés

LA REVUE DE PRESSE

53
destinataires

\\ RESEAUX SOCIAUX



1 752 



1 175 followers

2 live tweet

Retranscription de rencontres professionnelles en direct sur Twitter
Capitalisation de ces live tweet sur storify (outil de curation sociale sur le web) afin de les mettre à la disposition du public après la manifestation.

31
PUBLICATIONS
EN 2014

2

FICHES "LES ESSENTIELS"

- Mutualisation de l'emploi et des compétences dans le secteur artistique et culturel (janvier 2014)
- Financements privés et culture (parrainage, mécénat, financement participatif) (novembre 2014)

10

FICHES MEMO

- La Mutualisation dans le secteur culturel (janvier 2014)
- Réglementation européenne et financement des services culturels (mars 2014)
- Document unique et autres dispositifs de la gestion des risques professionnels (avril 2014)
- L'Accueil d'artistes étrangers en France (mai 2014)
- L'Accompagnement des structures culturelles (juillet 2014)
- Ressources juridiques dans le spectacle vivant
- Construire sa veille juridique (octobre 2014)
- La Recherche de financements privés (novembre 2014)
- L'Image et les droits d'auteurs (décembre 2014)
- Culture et réforme territoriale (décembre 2014)

3

FICHES "LES COMPLEMENTAIRES"

- Préparer une coopération européenne (mars 2014)
- Culture et Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) (mars 2014)
- Accueillir des spectateurs handicapés (novembre 2014)

3

ETUDES

- Photographie des bureaux d'accompagnement culture en France (avril 2014)
- L'Atelier 26 : une expérience d'accompagnement, accueil d'équipes artistiques au sein d'une agence régionale du spectacle vivant (juillet 2014)
- L'insertion des musiciens jazz - Synthèse d'études (avril 2014)

1

DIAGNOSTIC ANNUEL SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION EN RHONE-ALPES

ARTICLES

- Le renouveau des musiques classiques et contemporaines : du baroque à la création. Par Jérémie Szpirglas. (Article paru sous le titre «Modulations majeures» dans la revue Musique(s) printemps 2014)
- Les règles européennes applicables à l'action culturelle locale. Article de Jean-Christophe Barbato. (avril 2014)

2

PEARLTREES

(39 400 vues - 784 sites références)

Mise à jour permanente

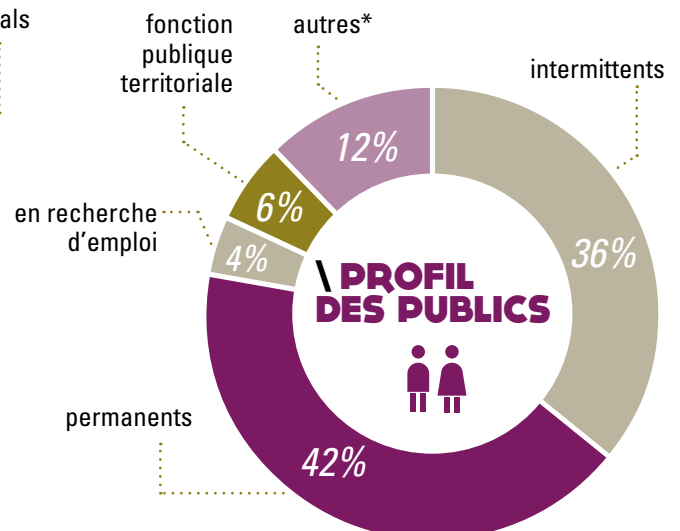
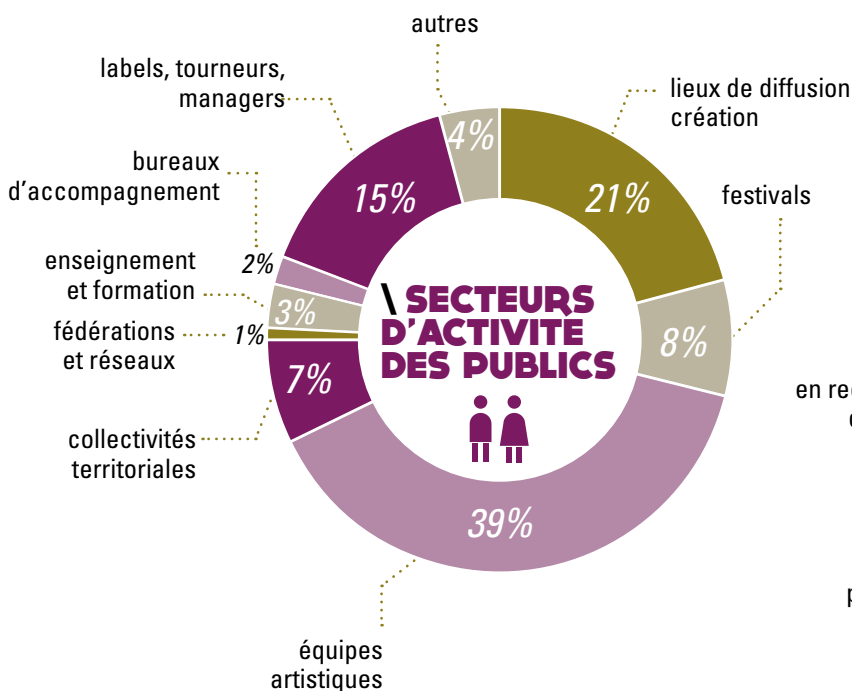
- Culture et économie sociale et solidaire
- Événements éco-responsables
- Cumul d'activités dans le spectacle vivant
- Les réseaux du spectacle vivant
- Mutualisation
- Mobilité des artistes
- Développement durable et culture
- Accueil artistes étrangers en France
- Réglementation européenne et financement de la culture
- Communication par l'image et droits d'auteurs

10

Service en ligne qui permet d'organiser, d'explorer et de partager des pages web

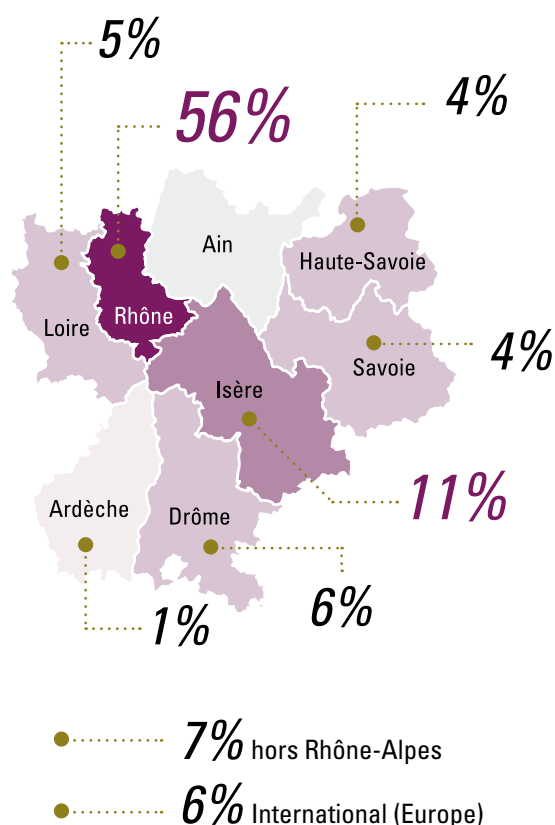
\\ ACCOMPAGNER LES ACTEURS, LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITES

L'accompagnement proposé par La Nacre se décline sous plusieurs formes : groupes de travail, journées d'information, rencontres professionnelles, ateliers, rdv conseil, cycles... Cette diversité d'approches permet de répondre aux besoins des professionnels à différents niveaux : informations techniques, échanges de pratiques métiers, mises en perspectives des enjeux du secteur...

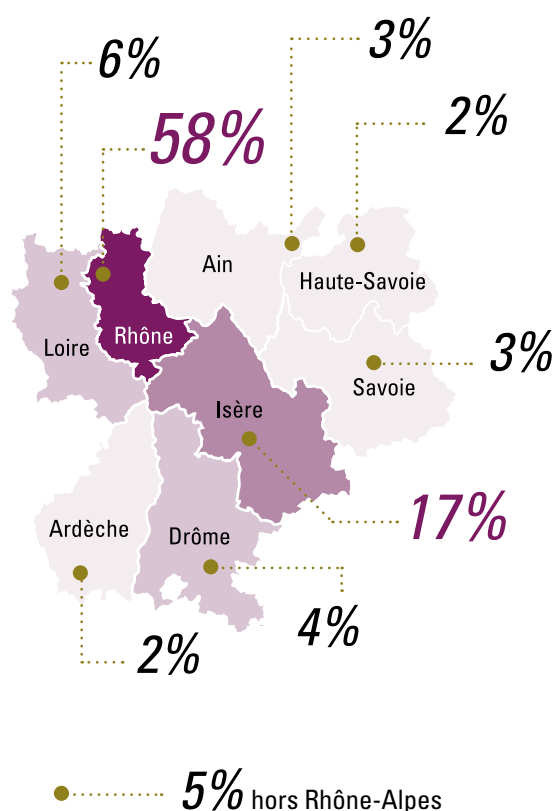


*dirigeants, bénévoles, auto-entrepreneurs, étudiants

\ REPARTITION DE NOS ACTIONS



\ PROVENANCE GEOGRAPHIQUE DES PARTICIPANTS



LES RENDEZ-VOUS 2014

EMPLOI

- Mutualiser des emplois culturels : méthodologie, échanges d'expériences, accompagnement...
- Optimiser le recrutement d'un poste administratif
- Elaborer des outils de gestion du temps de travail
- Le travail artistique : quelles mutations ?
- Accompagner l'insertion des musiciens de Jazz
- Forum emploi (Haute-Savoie)

POLITIQUES PUBLIQUES ET ECONOMIE DE LA CULTURE

- Quelles conséquences pour le financement du secteur culturel de l'entrée en vigueur des directives européennes
- D'autres financements sont-ils possibles pour le spectacle vivant ?
- L'économie sociale et solidaire et l'évolution de l'emploi dans l'exploitation cinématographique
- Quel renouveau pour les musiques classiques et contemporaines ? Du baroque à la création

LEGISLATION

- Appliquer les conventions collectives du spectacle vivant
- Droits d'auteurs, les enjeux de la diffusion d'oeuvres chorégraphiques à l'international
- Zoom sur l'actualité sociale et juridique
- Communiquer par l'image en respectant les droits d'auteurs : réglementation et usage
- A quels contrôles avez-vous été confrontés ? (Urssaf, inspection du travail...)
- L'accueil des artistes étrangers
- Le fonctionnement du statut associatif : statuts, règlement intérieur, responsabilité des dirigeants...
- Comment rémunérer un collaborateur ? (salaire, facture, droits d'auteur...)

DEVELOPPEMENT DE PROJETS

- Les bureaux d'accompagnement
- Quelle place pour les amateurs et les bénévoles dans vos projets ?
- Comment mettre en place une politique salariale à l'échelle de votre structure ?
- Comment préparer Avignon Off ?
- Comment gérer la logistique d'une tournée à l'international ?
- Comment valoriser son travail de diffusion ?
- Comment travailler, avec son équipe, sur un développement à moyen et long terme ?
- Quels outils pour gérer son fichier de diffusion ?
- Comment appréhender son travail de diffusion entre posture commerciale et de communication ?
- Comment travailler sa diffusion avec des interlocuteurs hors spectacle ? (DAC, élus...)
- Le métier de chargé de communication : quelle place, quel rôle, quelle fonction ?
- Stratégie de communication sur le web et réseaux sociaux
- Mener une politique de communication au sein d'un établissement public : comment s'adapter aux contraintes ?
- *Cycle Start [me] up* (présentation page suivante)

EUROPE ET MOBILITE

- Comprendre l'Europe de la culture pour développer ses projets
- Financer et développer sa mobilité européenne et internationale

RISQUES PROFESSIONNELS

- Réaliser un document unique
- La gestion sonore lors de vos événements : outils et conseils de prévention

ENSEIGNEMENT-FORMATION

- *Scène et coulisses*, le rendez-vous des métiers et formations du spectacle vivant
- Rencontre avec le CNFPT
- Formation continue des enseignants

\ ZOOM SUR 3 DISPOSITIFS

\ START [ME] UP

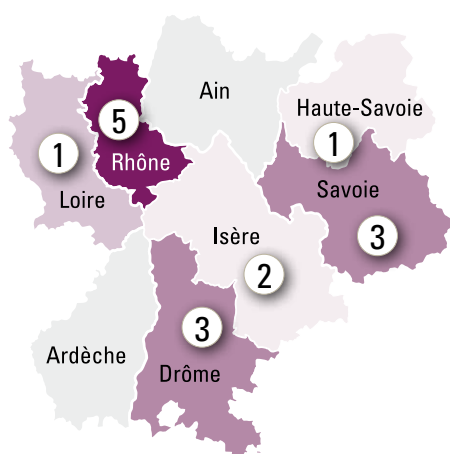
Cycle d'accompagnement collectif pour le développement des TPE (Très Petites Entreprises) du spectacle vivant.

15 PROJETS ONT ETE ACCOMPAGNES LORS DE DEUX CYCLES :

- De mars à juin 2014 (8 projets)
- De septembre à décembre 2014 (7 projets)

14 compagnies de création artistique (danse, théâtre, arts numériques, cirque, arts de la rue) et **1 producteur/tourneur** (musique)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS



OBJECTIFS

Donner les clefs d'analyse afin d'appréhender plus sereinement les prochaines étapes du développement des projets. Permettre un autodiagnostic partagé de la structure en aidant à prendre du recul sur son projet, son organisation, son positionnement dans le secteur et mettre en lumière les directions stratégiques à développer.

LES 4 ETAPES DU PARCOURS

- Clarifier les contours du projet
- Explorer l'organisation interne (parcours de décision, partage des tâches)
- Vérifier la construction économique du projet
- Déterminer les grandes lignes d'une stratégie future

MODALITES

4 RDV collectif (1 par mois), suivi d'un RDV individuel en fin de cycle avec la remise d'un dossier de suivi des échanges et des travaux effectués tout au long du parcours.

MODE D'ANIMATION

Ateliers collectifs à partir d'échanges d'expérience et d'apport de ressources, animés par La Nacre et un consultant.

PUBLIC

Responsables de TPE artistiques et culturelles ayant plusieurs années d'existence (festival, compagnie, bureau de production, spectacle...).



\ LES RISQUES PROFESSIONNELS

La Nacre s'est saisi des problématiques liées aux risques professionnels dans le spectacle vivant.

Nous nous sommes rapprochés du CMB* et de Réditec* pour proposer conjointement des ateliers autour du Document Unique d'Évaluation des Risques et plus largement sur la mise en place d'une politique de prévention des risques.

En partenariat avec *Dose le son* et l'Agence régionale de la Santé, nous avons organisé un atelier sur la gestion des risques auditifs.

Dans le cadre du COEF*, nous participons au groupe de travail technique sur les risques professionnels, qui aborde notamment les enjeux liés aux visites médicales, à la formation et à la sensibilisation des professionnels du secteur.

*CMB : Centre médical de la Bourse

*Réditec : association professionnelle des responsables techniques du spectacle vivant

*COEF : Contrat d'Objectif Emploi Formation





\ SALONS A L'INTERNATIONAL

La Région Rhône-Alpes soutient les professionnels de la filière phonographique, notamment à travers un dispositif d'aide à la mobilité internationale, dont la coordination est confiée à La Nacre.

CE DISPOSITIF SE DECLINE EN 2 VOLETS

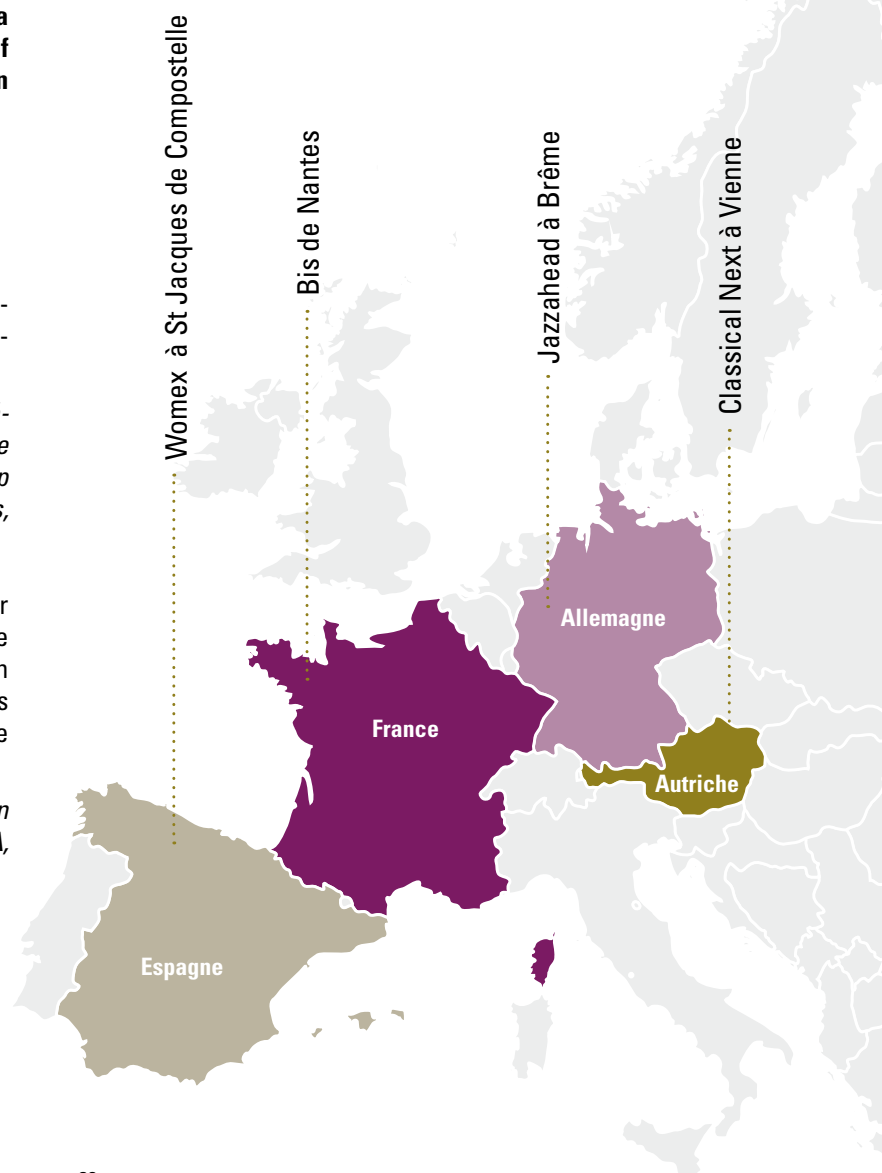
- **une bourse à la mobilité** permettant de soutenir les déplacements des professionnels sur les salons professionnels de leur choix à travers le monde.

En 2014, cette bourse a permis à 28 structures de se déplacer sur 25 salons soit 13 pays différents à travers le monde : Afrique du sud, Autriche, Allemagne, Canada, Cap Vert, Chine, Côte d'Ivoire, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Suisse.

- **Des stands collectifs « Rhône-Alpes »** mis en oeuvre par les réseaux régionaux sur des salons majeurs de la filière musicale. Ces stands collectifs ont pour objectif d'offrir un espace de travail et de visibilité privilégié aux adhérents de ces réseaux, et plus largement aux professionnels de Rhône-Alpes présents sur ces marchés internationaux.

En 2014, 4 stands Rhône-Alpes ont été mis en oeuvre en collaboration avec les réseaux régionaux : Fepra, Jazz(s)RA, Fevis en Rhône-Alpes et Grada.

Ces 4 stands ont accueilli au total 78 structures.



\\ ACCOMPAGNER LE DIALOGUE INTERPROFESSIONNEL

\\ LE CONTRAT D'OBJECTIFS EMPLOI-FORMATION [COEF], UNE DEMARCHE VOLONTAIRE ET CONCERTEE

Institués par la loi du 23 juillet 1987, et réaffirmés dans l'Accord National interprofessionnel de septembre 2003 relatif à l'accès des salariés à la formation tout au long de la vie professionnelle, les Contrats d'Objectifs ont pour finalité de permettre à l'Etat, au Conseil Régional et à une (ou plusieurs) Branche(s) professionnelle(s), de mieux conjuguer leurs efforts pour améliorer la qualification professionnelle et la prospective en faveur de l'emploi.

Le Contrat d'Objectifs se traduit par une contractualisation pluriannuelle (3 à 5 ans) entre ces organisations professionnelles, l'Etat et la Région.

Il précise les grandes orientations retenues par l'ensemble des partenaires, en vue de mettre en oeuvre des plans d'action appropriés dans des domaines de compétences partagées.

Il décrit de façon concrète ces orientations : observation des emplois, formation des demandeurs d'emplois et des salariés, promotion des métiers, tutorat, VAE, prévention des risques professionnels, gestion prévisionnelle des emplois....

Il est avant tout un outil de partenariat.

En Rhône-Alpes, un premier COEF s'est déroulé de 2007 à 2010. Un deuxième COEF a été signé pour la période 2012-2015, qui devrait être prorogé pour deux ans.

Ce deuxième COEF réunit les partenaires sociaux (syndicats employeurs et salariés) des branches du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma, de l'exploitation cinématographique et de la distribution de films, la Région Rhône-Alpes (Culture et 2D2E), l'Etat (Direccte et DRAC Rhône-Alpes) et les partenaires du secteur concernés par les problématiques de l'emploi et de la formation (Pôle emploi spectacle, AFDAS, Imaginove, La Nacre...), sous l'animation du PRAO.

Au sein du COEF, La Nacre a une mission d'observation de l'emploi et de la formation (tableau de bord annuel) et d'information. Elle porte la problématique de l'ESS, anime le groupe de travail information-documentation et contribue à celui qui se réunit autour des risques professionnels.

\\ LA COMMISSION LICENCE "ENTREPRENEUR DE SPECTACLES" - DRAC

La Nacre participe à la commission d'attribution de la licence d'entrepreneurs de spectacle de la DRAC Rhône-Alpes en tant que personne qualifiée représentant le secteur du spectacle vivant.

Cette commission réunit 3 fois/an des représentants d'organisations syndicales pour étudier les dossiers de demandes.



\ LA CONCERTATION REGIONALE DU SPECTACLE VIVANT EN RHONE-ALPES

15 syndicats, réseaux et fédérations professionnels du spectacle vivant en Rhône-Alpes* ont souhaité inviter l'État, la Région Rhône-Alpes et l'ensemble des représentants de collectivités territoriales pour échanger autour de grandes thématiques liées à leurs métiers, afin de questionner les modes de fonctionnement et inventer de nouvelles bases de coopération pour le soutien à l'art et la culture.

Soutenues par la Région Rhône-Alpes, ces organisations ont sollicité La Nacre pour les accompagner sur la méthodologie et la logistique.

Les premiers échanges ont eu lieu dès le mois de mai 2014 pour la mise en place d'un comité de pilotage réunissant chaque organisation, ainsi que des comités techniques chargés de définir contenus, intervenants et méthodes.

Cette concertation s'est réunie autour de 5 thématiques :

- La production artistique : quel avenir ?
- Favoriser l'échange et la mobilité artistiques et culturels
- La structuration des secteurs : de la formation à l'emploi
- Présence et permanence artistique sur les territoires : comment limiter les fractures ?
- La co-construction des politiques culturelles publiques

Les journées ont eu lieu en décembre au Fil - SMAC de Saint-Etienne et en janvier à l'Hexagone de Meylan et à la Maison de la Danse de Lyon.

Les débats et propositions de la concertation seront présentés en avril lors d'une séance plénière, ouverte à tous les acteurs du secteur du spectacle vivant.

**CMTRA, Fédération des Arts de la Rue Rhône-Alpes, Feppra, FEVIS, GRAL, Groupe des 20, JAZZ(s)RA - Plateforme des Acteurs du Jazz en Rhône-Alpes, Le Maillon, PROFEDIM, SNSP, SYNAVI, SYNDEAC, Syndicat du Cirque de Création, Syndicat des Musiques Actuelles, Tagada Tsoin Tsoin-antenne Rhône-Alpes printemps de Bourges.*



\ CULTURE ET ESS

La Nacre s'est vue confier par la Région Rhône-Alpes une mission ESS et entrepreneuriat culturel dans le cadre de l'axe « entrepreneuriat et développement économique » du contrat économique et sectoriel ESS 2014-2016. La CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes), qui est en charge de l'animation de ce contrat économique, devient un partenaire privilégié de la Nacre, pour la sensibilisation des acteurs culturels aux questions de l'innovation sociale, et du développement de projets à vocation sociale et solidaire.

La mission de la Nacre se développe sur 3 volets principaux :

• **Un groupe de travail ESS, entrepreneuriat et innovation sociale** dont l'objectif sera de réunir des acteurs pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques. La Nacre apportera de la ressource sur les questionnements des acteurs, et des experts pourront venir alimenter les échanges. Ce groupe de travail sera porteur chaque année d'une journée d'information ouvert à tous les acteurs sur la thématique annuelle travaillée. La volonté est de pouvoir apporter un éclairage le plus large possible sur ces thématiques de l'ESS, de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale à tous les acteurs culturels rhônalpins. L'organisation de cette journée donnera lieu à la publication d'une fiche ressource sur la thématique, qui sera complétée par des témoignages d'acteurs sur les territoires.

• **Des rencontres professionnelles et ateliers** visant à sensibiliser les acteurs sur les démarches et dispositifs du champ de l'ESS qui se dérouleront dans le cadre du programme des rendez-vous de la Nacre. Dans les thématiques abordées sur 2015 : la mutualisation des emplois, l'accompagnement des porteurs de projets, les statuts juridiques, etc...

• **Le déploiement à l'échelle régionale de Culture Diag', outil d'autodiagnostic financier.** Développé par France Active, cet outil permet à une association culturelle de faire le point sur sa santé économique et financière, actuelle et à venir, et d'améliorer la qualité de son pilotage. Son déploiement se fera par des ateliers collectifs et un rendez-vous individuel. La sélection des équipes sera réalisée par un comité de pilotage composé du centre de ressources DLA* financement, de la CRESS, de Rhône-Alpes Active, des DLA Isère et Rhône.

*DLA : Dispositif Local D'Accompagnement